

**Cette inscription est obligatoire**

Elle permet de confier votre enfant au service municipal de l'ALP, le soir après le temps scolaire.

**RETOUR du coupon avant le 21/12/2018** par mail ou dépôt du coupon à l'ALP (Pilettes ou Jaurès), le matin ou le soir (et non aux enseignants).

Toute annulation et inscription doit être signalée par mail ou à l'aide du document joint uniquement à la direction de l'ALP

ALP Pilettes : [alae.pilettes@sgdo.fr](mailto:alae.pilettes@sgdo.fr) 06 20 18 73 10 – ALP Jean Jaurès : [alae.jaures@sgdo.fr](mailto:alae.jaures@sgdo.fr) 06 22 67 39 44

-----COUPON Inscription : du 07 janvier au 22 février 2019 (CP Pilettes + CP au CM2 J.Jaurès) -----

NOM Prénom (de l'enfant) : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Inscription <u>ETUDE SURVEILLEE</u> (uniquement ALP JAURES) - 16h30/17h30																												
JAN/FEV 19	Semaine du 07 au 11/01				Semaine du 14 au 18/01				Semaine du 21 au 25/01				Semaine du 28/01 au 01/02				Semaine du 04 au 08/02				Semaine du 11 au 15/02				Semaine du 18 au 22/02			
Etude surveillée ALP Jaurès	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V

L'organisation des études est soumise à un minimum de 5 enfants jusqu'à 20 maximum par groupe. En fonction des effectifs, il pourra vous être proposé une modification du jour d'inscription. Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée de cette fiche.

En cas d'absence de l'intervenant, l'enfant sera transféré vers les services de l'ALP (garderie du soir) qui sera facturé au tarif en vigueur.

**A la fin de l'étude à 17h30 mon enfant :** Est récupéré par un adulte autorisé (sortie portail principal de l'école)

ou

 Est autorisé à partir seul (sortie portail principal de l'école)

ou

 Rejoint l'ALP soir. Inscription ci-dessous :

Inscription <u>ACCUEIL DU SOIR</u> (Garderie) : ALP Jean Jaurès : 16h30/18h30 – ALP Pilettes : 16h45/18h30 (Possibilité départ échelonné)																												
JAN/FEV 19	Semaine du 07 au 11/01				Semaine du 14 au 18/01				Semaine du 21 au 25/01				Semaine du 28/01 au 01/02				Semaine du 04 au 08/02				Semaine du 11 au 15/02				Semaine du 18 au 22/02			
	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
ALP Pilettes (CP)																												
ALP Jaurès																												

**Précisions :**

- La sortie ALP soir (garderie) à l'école Jean Jaurès, entre 16h30 et 18h30, s'effectue par le portail ALP/ALSH (portail de derrière l'école).

- Autorisation : **seules les personnes majeures peuvent être autorisées à récupérer l'enfant.** Elles doivent être signalées sur le dossier ALP/ALSH ou par écrit à l'attention de la direction de l'ALP.

NOM Prénom du responsable : \_\_\_\_\_

 père  mère

Tél : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Date et signature

Date de la réception du document par la direction de l'ALP :